



Déclaration préalable au CDEN du 7 février

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le directeur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale, Mesdames et Messieurs les représentants des élus, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

« Pour la rentrée 2012, je souhaite que l'école primaire bénéficie d'un traitement particulier »

Force est de constater que la promesse faite par notre Président le 21 juin 2011 a été entendue ! C'est effectivement à un sacré traitement que vont être soumises les écoles de notre département.

48 postes fermés, dont 25 classes, pas mal pour une rentrée à laquelle il ne devait y avoir aucune fermeture, hors démographie...

Ah oui, j'oubliais la démographie qui est en baisse dans notre département, je suis sacrément distraité d'avoir oublié ce tour de passe-passe magistral qui consiste à affirmer que la démographie est en baisse alors que c'est la scolarisation des 2 à 3 ans qui l'est, par choix politique :

En 10 ans dans notre Académie, le nombre d'enfants de 2 à 3 ans scolarisés est passé de 14 502 à une prévision de 7130 pour la rentrée prochaine, soit une diminution de plus de 50%.

Sur la même période, la scolarisation des 2 à 3 ans dans notre département est passée de 2973 à 1145, faisant de notre département le plus touché de l'Académie avec une diminution de 62 % de la scolarisation des tout petits !

Pourtant, selon l'INSEE, le taux de fécondité en Bretagne reste supérieur à celui de la France : 2 enfants par femme contre 1,96 en métropole. Il est toujours le plus élevé dans les Côtes-d'Armor.

Malgré ces chiffres, l'Administration continue à affirmer que la scolarisation des 2 ans n'est pas abandonnée, qu'elle est encore possible dans la limite des places disponibles, que réduit chaque année ses décisions ...

Puisque les seuls paramètres pris en compte sont les chiffres, l'UNSA-Education se permet de rappeler quelques données très parlantes : en cinq ans, nous avons subi 80 000 suppressions d'emplois. Dans le même temps les effectifs d'élèves ont, eux, augmenté de plus de 100 000 et cela sans compter la politique de frein à la scolarisation en maternelle, nous en savons quelque chose !

Cinq ans de suppressions d'emplois systématiques bâties sur un dogme : celui du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Peu important les réalités du terrain et les difficultés des écoles et des établissements, l'économie prime sur tout.

Aucune inflexion n'est prévue en 2012 : 12 250 postes vont disparaître dans l'École publique. Et ces suppressions de postes n'ont même pas permis d'alléger le budget de l'Éducation Nationale, puisque les heures supplémentaires et les contractuels ne cessent d'augmenter : il s'agit bien d'idéologie !

Notre recteur a parfaitement appliqué les leviers académiques, pour rappel c'était le plan qu'avait transmis le ministère à chacun d'eux pour supprimer des postes en faisant le moins de vagues possibles : augmentation de la taille des classes par le relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe, le regroupement des structures, la réduction du besoin de remplacement. Baisse de la scolarisation à 2 ans, sédentarisation des enseignants « hors la classe ». Tout ceci a été parfaitement appliqué, ce qui devrait valoir à notre recteur sa prime.

Pour les Côtes d'Armor, ce n'est ni plus ni moins que 2% des postes qui vont encore disparaître cette année, et cela nous ne pouvons l'accepter.

Un lourd tribut sera payé par les postes RASED puisque 17 postes seront fermés, auxquels il faut ajouter les 3 postes de remplaçants prévus pour la formation spécialisée, elle aussi sacrifiée. Nous condamnons fermement ces 70 postes RASED supprimés dans l'Académie de Rennes, un vrai désastre pour les élèves en difficulté.

Nous n'oublions pas les postes dits « hors classe », celui du CRDP et les deux postes de directeurs de centres de classe de découverte des PEP, leur suppression mettant clairement en péril l'existence de ces centres et même celle des Pupilles de l'École Publique. Les PEP qui gèrent par ailleurs la scolarisation des enfants malades ou accidentés à domicile et qui ont aussi une action de solidarité puisqu'ils aident les plus démunis de nos élèves. Nous dénonçons cette attaque ciblée une fois encore contre l'École Publique car à travers ces postes supprimés, c'est bien elle qui est attaquée.

Nous ne sommes pas sans le savoir à L'UNSA -Éducation puisque nous dénonçons depuis maintenant plusieurs années cette casse en règle du service public d'éducation, qui bénéficie plus ou moins directement à l'enseignement privé.

Enseignement privé par ailleurs particulièrement épargné puisque la règle tacite des 20% de moyens accordés au privé, quand il s'agit des créations de postes, fond étrangement à 10% lorsqu'il s'agit de suppressions. Ainsi en 5 ans, quoiqu'elles en disent, les écoles privées n'auront rendu qu'environ 8000 emplois là où l'équité aurait exigé qu'elles en perdent le double...

Elles ont aussi une marge de manœuvre que n'ont pas nos écoles publiques puisqu'elles disposent d'un package global de postes (1^{er} et 2nd degré) qu'elles peuvent ensuite répartir comme elles veulent. Par exemple, en mettant l'accent dans des communes où les écoles publiques sont impactées par la carte scolaire.

Un autre avantage, et pas des moindres, est que dans notre département il semblerait que les écoles privées ne soient pas sur base élèves (c'est plutôt pratique !) alors que dans le public c'est une obligation et nos collègues directeurs en savent quelque chose ... Nous aussi d'ailleurs, puisque l'administration se repose entièrement sur les chiffres fournis par nos collègues pour envisager ses fermetures, chiffres qui ne correspondent pas toujours à la réelle situation des écoles, nos collègues étant parfois soupçonnés de tronquer les données de leurs écoles parce que leurs effectifs ne correspondent pas à ceux retenus par l'administration, une mise en cause que nous dénonçons.

Alors oui, l'UNSA-Education s'indigne du traitement réservé à l'école publique dans notre département tant les mesures que vous envisagez risquent d'avoir des effets dévastateurs, avis partagé par bon nombre d'élus et de parents fortement mécontents. Nous nous faisons leur porte-parole pour regretter que malgré leurs nombreuses demandes, ils n'aient pu être reçus par l'Inspecteur d'Académie (ou plutôt directeur d'Académie), chaque appel les renvoyant vers les inspecteurs de circonscription. Malgré la confiance qui a été accordée localement à chaque IEN, c'est bien au directeur des services départementaux de l'Education nationale que toutes ces personnes voulaient s'adresser, en tant que décisionnaire des mesures.

Hier, durant un très long CTSD, nous avons défendu toutes les écoles sans oublier qu'en plus des nombreuses fermetures qui sont envisagées, il y a aussi de nombreuses ouvertures qui ne seront pas faites. Une très longue réunion durant laquelle nos arguments ont tous été balayés par la directive ministérielle qui impose à notre département de rendre 48 postes, seuls deux postes ont été « épargnés ».

Des classes vont être fermées là où elles étaient ouvertes il y a peu pour le même nombre d'élèves. On nous a parlé de moyennes, de conditions satisfaisantes sur le papier, et nous avons rappelé que derrière les chiffres il y a des enfants ainsi que des collègues. Pour bon nombre d'écoles, il nous a été répondu : « On verra à la rentrée ». Et puis les chiffres ont été niés, des postes seront fermés en ZEP avec en plus à la clé la perte d'un poste de décharge pour les directeurs (ô combien important dans ces quartiers !). Ailleurs, la fermeture d'une troisième classe en 4 ans a été confirmée et mettra clairement en péril une école publique qui passera à une classe. Les difficultés scolaires importantes dans certaines écoles ont été ignorées, difficultés que l'on va concentrer encore plus dans des classes toujours plus chargées avec plusieurs niveaux. Dans d'autres situations, le nombre d'élèves est globalisé sur tout un RPI et, par exemple, lorsqu'une classe sera fermée cela entraînera sur un des sites une moyenne supérieure à 27. On nous a alors dit qu'il suffisait que les élèves migrent d'un site à l'autre, à l'endroit même où l'IEN défendait, il y a peu, un site de maternelle de proximité. Ailleurs, l'administration n'ouvre pas à plus de 28 de moyenne en élémentaire parce qu'elle n'a pas confiance en la mairie, bien évidemment les fermetures dans le public ne bénéficieront jamais au privé car dans ces communes leurs moyennes seraient supérieures... Les élus sont parfois mis en cause parce qu'ils n'ont pas écouté l'administration et construit des écoles trop grandes (sic). Que c'est difficile à entendre eu égard aux efforts financiers très importants qu'ils ont faits pour leurs communes. Nous avons aussi rappelé que les fermetures pouvaient avoir des conséquences désastreuses pour les personnels qui travaillent au sein ou autour des centres PEP et des écoles. Par ailleurs, nous avons signalé que le littoral est lourdement touché par ces mesures, notamment le Trégor qui subit le quart des fermetures envisagées !

Pour l'UNSA-Education, l'École n'est pas une variable d'ajustement parmi d'autres mais une priorité au service des enfants futurs citoyens, sur l'ensemble du territoire.

Avec la mort annoncée des Rased, l'augmentation sensible des effectifs par classe, la disparition programmée de la formation initiale et continue des maîtres, la diminution des postes de remplaçants, l'abandon de la scolarisation des 2 ans, les conditions dégradées de scolarisation pour les élèves en situation de handicap, la détérioration des conditions de travail de nos collègues, c'est l'École Laïque toute entière qui est touchée avec des conséquences tragiques pour tout le monde et notamment les plus fragilisés de ses élèves.

Et ça nous ne nous pouvons l'accepter ! C'est pourquoi, comme nous l'avons fait hier, nous demandons l'annulation de ces 48 fermetures.